



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 9 octobre 2025

(7)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd’hui, à 10 h 35, dans la pièce B30 de l’édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l’honorable David M. Arnot (président).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Arnot, Batters, Clement, Dhillon, Miville-Dechêne, Oudar, Pate, Prosper, Saint-Germain, Simons, Tannas et Wells (*Alberta*) (12).

*Participant à la réunion :* Michaela Keenan-Pelletier et Dana Phillips, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 juin 2025, le comité poursuit son examen du projet de loi S-209, Loi limitant l’accès en ligne des jeunes au matériel pornographique.

**TÉMOINS :**

*Chambre des lords :*

Lord James Bethell (*par vidéoconférence*).

*Arcom :*

Laurence Pécaut-Rivolier, membre, Arcos France (*par vidéoconférence*).

*Centre canadien de protection de l’enfance :*

Me Monique St. Germain, avocate générale (*par vidéoconférence*).

*Internet Society :*

Natalie Campbell, directrice principale, Affaires gouvernementales et réglementaires nord-américaines.

*Association canadienne des libertés civiles :*

Tamir Israel, directeur, Programme sur la protection des renseignements personnels, la surveillance et les technologies (*par vidéoconférence*).

*Conseil National des Femmes du Canada :*

Penelope Mary Rankin, présidente.

James Bethell et Laurence Pécaut-Rivolier font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 11 h 47, la séance est suspendue.

À 11 h 50, la séance reprend.

Monique St. Germain, Natalie Campbell, Tamir Israel et Penelope Mary Rankin font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

**Commented [MW1]:** Listed with the previous speakers in the EN version.

À 12 h 41, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Vincent Labrosse